

- **L'accord Qualité de Vie au travail QVT**

Cet accord englobe le site de Bassens, il est disponible sous O:\P\_PUBL\Accords\2017\Accord\_du\_24-02-2017\_portant\_sur\_la\_Qualite\_de\_Vie\_au\_Travail.pdf, on y découvre les lignes guides du groupe Michelin, notamment les 5 domaines du programme WE@Work (offrir des lieux de travail stimulants, adopter des façons de travailler agiles et innovantes, fournir des outils digitaux, connectés et mobiles, rendre l'information accessible à tous et faire grandir notre maturité digitale)

Sur Bassens, entre autre on attend avec impatience la formation « OSER » qui accompagne la démarche MAPP et on déplore le manque de petites salles de réunion dans les open space permettant de s'isoler pour se concentrer ou pour des réunions téléphoniques.

- **L'enquête salariale**

Répondez sur le site : <http://www.cfecgmichelin.org/>

Cette année les questions de l'enquête peuvent vous aiguiller sur les questions à poser lors de vos feedbacks. Sur Bassens, vos réponses nous permettront de s'assurer que la direction applique la politique salariale qu'elle nous présente lors des NAO.

C'est-à-dire une évolution rapide vers 100% de la médiane du poste puis un ralentissement afin d'inciter les employés à évoluer vers des postes de niveau supérieur.

Notre ressenti est qu'il y a trop de salariés entre 92% et 98% de la médiane alors qu'ils sont performants à leur poste depuis plus de 5 ans ou qu'il y a un manque de visibilité sur la cohérence entre le NRP et le poste.

Vous trouverez aussi le document en « en toute transparence » de la MFPN sur <http://intraeu.michelin.com/fr/web/france/evolution-du-salaire>.

On se demande pourquoi la MFPN ne donne pas le même niveau d'information entre les collaborateurs et les cadres.

**Et nous attendons celui de BASSENS avec un niveau d'information similaire pour tous les Avenants !!!**

- **Les actions de la CFE CGC pour les 2 prochains mois**

Nous passerons dans les services pour écouter vos questions, commentaires et remarques

Préparation de la commission du suivi de l'accord Accord Egalité Professionnelle

Début du recueil d'information sur l'accord structurel de notre futur Comité Social d'Entreprise

**Pour toutes questions ou remarques dans l'entreprise :  
contactez vos représentants CFE-CGC !  
Claude Daubercies, Benoit Iztueta, Daniel Cordelier, Thierry Négret**